

Le bouclage électronique des bovins sera opérationnel dès 2011

L'identification électronique des bovins est laissée au libre choix des éleveurs. Les boucles électroniques officielles peuvent remplacer les identifiants des automates chez les bovins laitiers et faciliter la gestion du troupeau en lait comme en viande.

Intérêts du bouclage électronique

En élevage viande, le bouclage électronique facilite le suivi du troupeau. La lecture automatique des boucles associée à un logiciel de gestion simplifie les enregistrements en lots, les notifications, la tenue du carnet sanitaire...

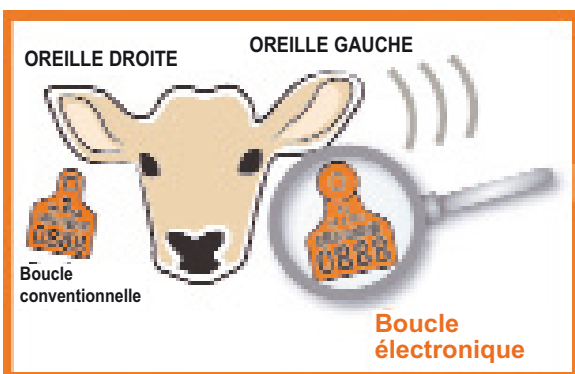
L'identification électronique trou-

vera aussi une application avec l'automatisation des pesées dans le cadre du contrôle de performance, la mise en place de système de tris automatiques.

En élevage laitier, les applications sont nombreuses : les boucles électroniques peuvent se substituer aux

identifiants des automates, faciliter la surveillance des animaux durant la traite avec un accès en salle de traite à la fiche de l'animal. On peut créer des alertes vélages, mammites ou boiteries pour intervenir si besoin même en cas de changement du responsable de la traite.

LE BOUCLAGE ÉLECTRONIQUE



- ✓ est une démarche **VOLONTAIRE** qui ne remet pas en cause les obligations relatives à l'IPG (identification à 21 jours, notifications...)
- ✓ concerne tous les veaux naissant dans un élevage ayant choisi l'identification électronique
- ✓ est également possible pour tout ou partie du troupeau pouvant valoriser l'identification électronique
- ✓ consiste à poser la boucle électronique à **L'OREILLE GAUCHE**.

La pose d'une boucle conventionnelle à l'oreille droite reste obligatoire.

Limites du bouclage électronique

Les distances de lecture restent limitées (30 cm avec un lecteur mobile, 60 cm avec un lecteur fixe). Il est impossible de lire deux animaux à

la fois ce qui oblige à bloquer les animaux au cornadis, dans un couloir ou par tout autre moyen pour effectuer la lecture. L'électronique

n'est intéressant que valorisé par l'utilisation de logiciels techniques impliquant un investissement supplémentaire.

Comment électroniser mon cheptel ?

Il est obligatoire de commander la totalité des boucles de naissance en format électronique pour la campagne.

Au moment de la première commande, l'éleveur doit préciser si un type de standard particulier est souhaité et lequel (HDX ou FDX) après vérification de la compatibilité avec les automates de ferme (DAC, DAL, robot de traite) lorsqu'il en existe déjà.

Les règles de pose des boucles sur

les veaux ne changent pas (délai de pose, qualité de la pose).

La boucle électronique doit être posée à l'oreille gauche de l'animal avec la pince et le pointeau adapté. Une procédure particulière est prévue pour le rebouclage électronique du cheptel en place.

La boucle électronique peut remplacer la boucle visuelle en place ou venir en surbouclage. Il faudra également penser à électroniser les animaux achetés par la suite.

Les tarifs

Le prix des boucles annoncé par les fabricants est le suivant :

Boucles de naissances (la paire) :

- Boucle HDX : 2,00 € HT
- Boucle FDX : 1,85 € HT

Boucle électronique seule :

- Boucle HDX : 1,62 € HT
- Boucle FDX : 1,47 € HT

Pour toutes informations complémentaires, contacter la Maison de l'Élevage au 05.62.61.79.76.

Volonté Paysanne du Gers n° 1188
10 décembre 2010 15